

- La Magnétothèque à Sainte-Foy B-2
- Rejet des contrôles des salaires B-5
- Des bons d'emploi pour les jeunes B-6

LE SOLEIL
contente
son monde...
647-3333



L'Auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy fonctionne avec l'appui d'une agence de sécurité contre laquelle le syndicat a demandé la protection de la police.

Nouveau conflit de travail à l'Auberge des Gouverneurs

L'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy qui avait été frappée par un long conflit de travail de 10 mois est à nouveau sous le coup d'une grève déclenchée jeudi dernier par ses quelque 150 employés. C'est essentiellement le climat des relations de travail qualifié de "pourri" par un porte-parole syndical et de "difficile et tendu" par un porte-parole patronal qui est à l'origine du déclenchement de la grève. Les demandes syndicales en

vue du renouvellement de la convention collective n'ont été déposées que le lendemain du déclenchement de la grève, selon le porte-parole patronal. Selon ce même porte-parole, le syndicat a posé un prérequis à la reprise des négociations à savoir le règlement prioritaire des griefs en cours, ce à quoi la direction de l'Auberge refuse d'acquiescer. Du côté des employés, on affirme que la direction de l'Auberge

veut "casser" le syndicat, ce que le porte-parole patronal a refusé de commenter estimant qu'une telle affirmation ne méritait même pas d'être commentée. Pour l'instant les opérations fonctionnent tant bien que mal à l'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy. La direction de l'Auberge a fait appel à une agence de sécurité contre laquelle les grévistes ont demandé à la police d'être protégés.

Constitution sanctionnée

Appui minoritaire à la souveraineté

(D'après PC) — Le gouvernement Lévesque n'aurait pas à l'heure actuelle l'appui de la majorité des Québécois même francophones pour réaliser son projet de souveraineté-association.

C'est du moins une des conclusions qui se dégagent du sondage CROP-La Presse dont le quotidien montréalais dévoile la troisième et dernière tranche dans son édition d'aujourd'hui.

Les résultats indiquent en outre que les Québécois sont très "embrouillés" sur la question constitutionnelle puisque 48 pour 100 d'entre eux reprochent à René Lévesque d'avoir refusé de signer l'entente du 5 novembre avec les autres provinces et que 55 pour 100 sont en désaccord avec le premier ministre du Canada, Pierre Trudeau, parce qu'il a procédé unilatéralement dans ce dossier.

La confusion est telle qu'un Québécois sur cinq ne sait pas quoi répondre lorsqu'on l'interroge sur la meilleure option constitutionnelle pour sa province. (Sur le climat socio-économique, le nombre des sans-opinion n'atteint pas 1 pour 100).

comme n'apportant pas de véritable changement pour le Canada par 16 pour 100 des répondants. 42 pour 100 croient que le Canada sera ainsi plus divisé que jamais et 21 pour 100 estiment au contraire qu'il sera plus uni.

En outre, 49 pour 100 des Québécois prédisent que le Québec sort affaibli par cette entente dans ses rapports avec Ottawa. 19 pour 100 seulement sont d'un avis contraire.

Sanction royale

D'autre part, après plusieurs mois de débats parfois fielleux au Parlement britannique sur le sort des autochtones, la reine Elizabeth II a finalement sanctionné, hier, la nouvelle constitution canadienne.

L'annonce, faite sans tambour ni trompette, hier, à l'ouverture de la séance de la Chambre des communes et de la Chambre des lords, survient

115 ans jour pour jour après la promulgation, par la reine Victoria, le 29 mars 1867, de l'ancienne constitution, c'est-à-dire de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

A la Chambre haute le chancelier, lord Hailsham, a annoncé que la reine avait signifié sa sanction royale à quatre lois. Il a énuméré les lois, élevant la voix légèrement quand il est arrivé au "Canada Act".

Aucune des trois autres lois ne concernait le Canada. Une annonce identique a été faite au début de la séance à la Chambre des communes par le président, George Thomas.

La prochaine démarche officielle, c'est le voyage de la reine qui se rendra dans la capitale canadienne, le 15 avril, pour y proclamer la nouvelle constitution. La cérémonie historique se déroulera au Sénat le samedi 17 avril.

Souveraineté et indépendance

D'après le sondage, le nombre de Québécois favorables à la souveraineté-association est de 28 pour 100. En outre, 13 pour 100 des Québécois se disent indépendantistes.

Les souverainistes et indépendantistes se retrouvent davantage en province, leur nombre atteignant 47 pour 100 contre 36 dans le grand Montréal.

Sur une base linguistique, 48 pour 100 des francophones sont favorables soit à la souveraineté-association, soit à l'indépendance mais la proportion chute à 18 pour 100 chez les non-francophones.

Par ailleurs, seulement 38 pour 100 des francophones sont favorables à la situation actuelle contre 69 pour 100 pour les non-francophones.

Comme il fallait s'y attendre, c'est chez les électeurs âgés de 18 à 31 ans que l'idée de la souveraineté est la mieux reçue où elle est acceptée à 50 pour 100. La proportion tombe en bas de 40 pour 100 pour les plus de 45 ans.

Constitution

Au chapitre constitutionnel, seuls les péquistes appuient majoritairement (67 pour 100) la conduite du gouvernement Lévesque dans ce dossier.

Chez les francophones, seulement 36 pour 100 donnent leur accord au gouvernement Lévesque. 20 pour 100 de la population se déclare indécise sur cette question toutefois.

Chez les libéraux du Québec, on appuie à 55 pour 100 la conduite de M. Trudeau dans cette histoire tandis que 61 pour 100 des francophones et 83 pour 100 des électeurs péquistes n'approuvent pas un rapatriement sans l'appui du Québec.

L'effet de cette mesure a été senti

Electricité

Terre-Neuve conteste le contrat Québec-New York

SAINT-JEAN (d'après PC) — Terre-Neuve entend protester auprès de la Commission nationale d'énergie contre le contrat signé récemment entre le Québec et l'Etat de New York, prévoyant la vente du surplus d'électricité du Québec à cet Etat.

Le ministre de l'Énergie de Terre-Neuve, M. William Marshall, a fait savoir que sa province fonde son accusation sur le fait que si l'électricité

vendue par le Québec constitue pour elle un surplus, il en est pas de même si on se place du point de vue canadien.

"Ça saute aux yeux que l'énergie que veut vendre Hydro-Québec aux New-Yorkais n'est pas un surplus aux besoins canadiens", affirme M. Marshall.

Terre-Neuve tente, depuis 1976, de reprendre possession de 5,000 mé-

gawatts de la centrale de Churchill Falls, vendus à Hydro-Québec à un prix ridiculement bas. Ce sont ces mêmes mégawatts que Québec tente de vendre au prix fort à l'Etat de New York.

"Je veux qu'il soit bien entendu, a dit M. Marshall en conférence de presse, que la province de Terre-Neuve demeure déterminée et résolue à obtenir justice et équité pour ses ressources du Haut-Churchill."

Ce qui signifie, a-t-il expliqué, que Terre-Neuve va déverser les eaux du Haut-Churchill dans la mer plutôt que de continuer à vendre l'électricité à Hydro-Québec aux tarifs actuels.

Pour M. Marshall, Hydro-Québec paie \$10 millions par année une quantité d'électricité qui vaut \$500 millions.

L'an dernier, le Québec a acheté 39 milliards de kilowattheures de Churchill Falls.

La situation financière du PLQ serait critique

(PC) — Si le Parti libéral du Québec n'atteint pas son objectif de \$1,750,000, il devra fermer ses portes en février a lancé hier le député de Vaudreuil-Soulanges et président de la campagne de financement du parti, M. Daniel Johnson.

La situation financière serait à ce point critique pour le PLQ qui estime ses besoins minimaux à \$1,5 million pour boucler son exercice financier 1982.

Ce montant ne couvrirait pas les frais d'une élection et le parti devrait contracter un emprunt s'il devait y avoir un appel au peuple l'an prochain, a précisé M. Johnson.

DR RENÉ MARCHAND & ASSOCIÉS

Dr René Marchand, od
Clinique d'optométrie Centre-vision
Place Laurier face à Kresge 653-6611

Dr Jacinthe Ricard od
Optométriste
Place Laurier mail nord 653-8486

SOINS PROFESSIONNELS COMPLETS:

- Examens visuels • Lentilles de contact
- Orthoptique • Lunettes
- Optiques de sécurité pour le travail et le sport

Membre de l'Association des Optométristes du Québec

DOCTEUR BAIGNOIRE

Procédé exclusif
Mondialement reconnu

- émailage
- polissage
- réparation d'écaillures

Baignoire
Lavabo
Toilette

Estimation gratuite

345, boul. Bastien
Neuchâtel, Québec
843-2034

Depuis 1952

VENTE 25% DE RABAIS
Pour 7 jours

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ

Portes et fenêtres

EN VINYLE ET EN ALUMINIUM ROBUSTE
HIVER-ETE — FINI EMAIL CUIT DE COULEUR

- Fabrication sur mesure
- Installation professionnelle
- Garantie écrite de 5 ans
- Choix de couleurs
- Faites sur mesure
- Expérience et savoir-faire depuis 1952
- Visitez notre salle de montre

Démonstrations gratuites à domicile

NOUVEAU 1982
FENETRE TOUT VINYLE
GARANTIE 10 ANS

692-2127

Le soir, jours de fête, ou fin de semaine 842-2500 - 623-9204

AUSSI AUVENTS, PORTES-PATIO, PAREMENTS ALCAN ET STORES

FEN-POR-A 263, SAINT-PAUL, QUEBEC
Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres

4,25

BAR SOUS LE CAP
Lundi au vendredi midi
buffet rapide
rosbif à volonté
café et dessert inclus

L'astral Lundi au samedi midi
spécial du jour **3,75** buffet gourmand **7,50**

Bar de l'Astral ouvert de midi à 1h a.m.

Stationnement sous l'hôtel
1225, Place Montcalm, Québec
647-2222

LEOUEWS Le Concorde

ENTREPOSAGE FOURRURE

10%
d'escompte
si vous venez chercher votre fourrure avant le 1er novembre 1982.

Voûte réfrigérée, fumigée, déshumidifiée et ventilée
UNIQUE A QUEBEC
Une visite vous en convaincra

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir.

Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer, remodeler et nettoyer votre fourrure avec

MARANDA LUSTRE INC.

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 500 \$	Valeur 2 500 \$
14\$	29\$	39\$
Valeur 3 500 \$	Valeur 4 500 \$	Valeur 5 500 \$
49\$	59\$	69\$

Assurance pour l'année moyennant léger supplément.

Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES

461, St-Joseph est., Québec, mail centre-ville 529-0077

La Magnétothèque ouvre un studio à Sainte-Foy

par Pierre MARTEL

La Magnétothèque recherche des lecteurs bénévoles pour utiliser le plus efficacement possible les six cabines d'enregistrement qui viennent d'être installées à Sainte-Foy.

Jusqu'à maintenant, environ 50 personnes bénévoles ont été sélectionnées dans la région de Québec pour traduire des livres sous forme de bandes magnétiques à l'intention des handicapés visuels. Or, pour utiliser au maximum les

six cabines d'enregistrement installées dans un local dont la vocation est assumée par l'Assurance-vie Desjardins, les responsables de la Magnétothèque voudraient pouvoir compter sur une banque de plus de 600 personnes bénévoles.

Soulignons, au passage, que la Magnétothèque est un organisme sans but lucratif qui a vu le jour, à Montréal, il y a environ six ans. Son objectif principal est de rendre accessible la lecture aux personnes atteintes d'un handicap visuel, physique ou perceptuel.

En bonne partie, la Magnétothèque est utilisée par des étudiants et des professeurs handicapés visuels qui doivent nécessairement faire de nombreuses lectures pour poursuivre leurs études ou leurs carrières, selon le cas.

Depuis plusieurs mois, les dirigeants de la Magnétothèque relookaient la région de Québec pour y installer un studio d'enregistrement. Cependant, les finances étant rares, il a fallu attendre l'occasion propice.

Elle s'est présentée à l'automne 1981 par la décision du gouvernement fédéral d'accorder une subvention dans le cadre du programme de projets communautaires.

En vertu du projet communautaire, les salaires de trois des cinq employés permanents du bureau de Québec seront défrayés par le fédéral jusqu'à octobre.

Pour sa part, le gouvernement québécois s'implique déjà dans la Magnétothèque depuis plusieurs années, soit par le biais de subventions ou de contrat de service.

Centre de production

En fait, le nouveau studio d'enregistrement de Sainte-Foy sera essentiellement un centre d'enregistrement de bandes magnétiques. Les services aux handicapés visuels continueront à être fournis de Montréal. Soulignons que les usagers de la Magnétothèque peuvent commu-



Le Soleil, Jacques Deschênes

Pour utiliser au maximum ses six cabines d'enregistrement, la Magnétothèque voudrait pouvoir compter sur une banque de 600 personnes bénévoles.

niquer sans frais avec celle-ci pour obtenir des cassettes.

En s'installant à Québec, la Magnétothèque cherche surtout à se développer un bassin de lecteurs bénévoles. A Montréal, avec plus de 600 personnes bénévoles, le bassin a at-

teint un certain degré de saturation.

Trois services principaux sont offerts aux usagers de la Magnétothèque; un magazine-cassette mensuel, des livres caractère éducatif et professionnel et l'enregistrement sur cassettes de "best-sellers".

Entreposez vos fourrures en toute confiance...

Arthur Jobin & Fils Inc.

Spécialiste depuis plusieurs années dans la vente, la réparation et l'entreposage de fourrures, vous offre...



- Une attention et des soins particuliers
- Evaluation gratuite des réparations
- 10% de rabais sur le prix de l'entreposage si vous venez porter et chercher vos fourrures
- Réparation de toutes les fourrures à notre atelier

708, St-Joseph est (Mail centre-ville)
Tél.: 525-4681 - 525-4682

Recteur de Laval: les jeux sont faits

par J.-C. RIVARD

Les jeux sont maintenant faits: la course au rectorat se fera à quatre, à l'université Laval, d'ici le 5 avril.

De toute évidence, le

collège électoral apparaît être l'actuel recteur, M. Jean-Guy Paquet, lequel a, depuis quelques semaines, indiqué sa disponibilité pour un nouveau mandat.

Le milieu étudiant qui entend bien profiter de la campagne électorale comme tribune pour faire valoir ses revendications aura aussi des candidats: MM. Jean Dufresne (droit) et André Paquet (ci-

nématographie). Moralement et techniquement appuyés par la Confédération des associations d'étudiant(e)s de l'université Laval (CADEUL), ces derniers entendent exposer leur programme à la presse, aujourd'hui même.

Le quatrième candidat sera l'animateur radiophonique Robert Gilet, qui s'est rendu, vendredi matin, signer sa formule de participation au bureau du directeur des élections Maurice Saint-Yves. M. Gilet est le seul des candidats suggérés par une

émission de lignes ouvertes de Radio-Canada dont la candidature ait été retenue par le collège électoral. La présidente des Bébés blancs Gilberte Côté-Mercier, le ministre Denis de Belleval, l'industriel Ted Tilden et l'homme d'affaires Raymond Hénault ("le gars en face de l'ami Michel") étaient les autres candidats, ainsi suggérés dans un but humoristique. LE SOLEIL a toutefois appris, de source sérieuse, que l'université songe à faire modifier son règlement électoral pour éviter qu'à l'avenir les campagnes électorales ne servent à faire les gorges chaudes.

Quant aux autres candidats du milieu universitaire, il est maintenant clair qu'ils ne brigueront pas les suffrages. Les vice-recteurs André Dufour et Louis

Trottier, de même que l'adjointe au recteur Danielle Garcia entendent bien continuer de faire équipe avec M. Jean-Guy Paquet.

Le nouveau doyen de la faculté des lettres Jean-Claude Moisan n'a jamais songé à abandonner le poste auquel il vient d'accéder, pas plus que le doyen de sciences et génie Lucien Huot. L'ex-doyen de lettres Lorne Laforge, porté au troisième rang, au premier tour de scrutin, s'est aussi désisté pour des motifs analogues.

La directrice de la bibliothèque, Mme Céline B. Cartier, entend, de même, compléter le mandat qui lui est actuellement confié.

Quant à l'étudiante Julie Morency (diététicienne), elle s'est désistée en faveur de ses deux collègues de la CADEUL, Jean Dufresne et André Paquet.



EATON



La mode Tan Jay en bleu-ciel de printemps

Des coordonnés coquets et encore plus pratiques, car réalisés en polyester, ils se lavent et séchent en machine. Tan uni de bleu et imprimé en bleu et blanc. Tailles 10 à 18.

Veste à col entoché avec garniture ajourée aux deux poches.
54.00 ch.

Jupe à glissière derrière, poches latérales et garniture ajourée à l'ourlet.
34.00 ch.

Blouse imprimée à cravate-lien et manches longues.
38.00 ch.
Rayon 446.

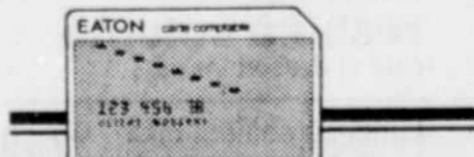
Pour vous femme "petite"

Salvez le printemps dans ce coquet ensemble spécialement proportionné à la femme d'environ 5'2". Légère robe chemisier à manches aileron en polyester et coton à pastilles accompagnée d'une veste en polyester et coton de tons unis. Les deux pièces sont lavables à la main. Rouge ou bleu roi avec blanc. Pas toutes les couleurs à chaque magasin.

72.00 ch.

Rayon 841

Eaton, Place Ste-Foy et à ou par Eaton, Galeries de la Capitale. Venez ou téléphonez 653-9331.



La carte AMERICAN EXPRESS sera acceptée dans les magasins Eaton lors d'achats en personne seulement.

2 magasins pour vous mieux servir Eaton, Galeries de la Capitale et Place Sainte-Foy

EATON

Culligan
NOUS LIVRONS SEL POUR ADOUCISSEUR MANUEL - AUTOMATIQUE
Sel approprié pour assurer l'efficacité maximale de l'adoucisseur.
Culligan
SERVICE D'EAU DOUCE INC.
330, Fortin, Ville Vanier
681-4605
Équipement pour eau potable

SIM TAILLEUR
Modification de vêtements.
Rétrécissons les revers, pantalons, cravates.
Tout genre de réparations et confections sur mesures.
Cuir et suède.
Galeries de la Capitale
627-3156

Nous vous offrons cette semaine
20% DE RABAIS
sur duvets et douillettes
Nous confectionnons sur mesure tentures, toiles romaines, rideaux ballon.
Imagine
DÉCORATION INTÉRIEURE
2750, chemin Ste-Foy, Plaza Laval Ste-Foy G1V 1V6 651-4561

Spécial d'avril
Avec le printemps, avez-vous envie de changer un peu... beaucoup? Une nouvelle coiffure vous fera différente... essayez!
PERMANENTE (brushing inclus) **28\$**
BALAYAGE **16\$**
COUPE POUR ENFANT à partir de **7,50\$**

Harlow
3440, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy Centre d'achats Carrefour de la Pérae
653-7355

L'art du maquillage

par Marguerite LOUVEAU

PARIS (AP) — Rehausser et mettre en valeur le visage de la femme par l'équilibre des lignes, c'est observer sa personnalité tout en jouant avec les couleurs qui se multiplient et se nuancent à l'infini.

Faire l'étude morphologique pour créer l'architecture des éléments internes du visage est tout un art, valoriser le visage par les couleurs permettant de créer une "harmonie de base" propre à chaque femme, sont choses faciles que l'on peut réaliser avec l'encyclopédie du maquillage.

Il paraît fabuleux qu'avec deux yeux, deux narines et une bouche des milliards de visages ne se ressemblent que rarement.

Tout ce qui put aviver l'éclat de la beauté et de la chair fut mis en oeuvre suivant les modes et les époques: les mouches de velours noir sur le rose d'une pommette ou la blancheur d'un sein, les faux cils quelquefois démesurés chez les stars. Partout et en tous les temps, on retrouve ce besoin inné chez la femme de transformer ou de parfaire son visage.

Depuis le maquillage a évolué et se fait plus discret, plus subtil. Mais beaucoup de femmes ne savent pas encore utiliser les dons que la nature a mis à leur disposition. Une ligne de sourcils rectifiée peut changer un visage carré, rond ou long.

Mais l'épilation des sourcils ne se fait pas n'importe comment. Avant de l'effectuer, il est indispensable de préparer les sourcils par le brossage qui se fait du bas vers le haut au moyen d'une brosse à cils longue, ensuite on lisse délicatement les pointes des sourcils pour les ramener à l'horizontale.

Le choix de la ligne étudiée, faire un tracé au crayon à lèvres rouge vif qui sera respecté pour l'épilation à la pince des poils situés en dehors du tracé et uniquement de ces poils. On doit nettoyer la pince à épiler avec un coton imprégné d'alcool à 90 degrés avant et en fin de travail. On ne doit pas épiler entièrement un épi car on aboutirait à créer un trou, mais garder les poils les plus longs qui seront plus faciles à couvrir avec la brosse et un peu de laque ou de cosmétique au moment du maquillage.

On peut aussi décolorer les sourcils et teindre les cils. On trouvera le procédé dans l'encyclopédie, ainsi que la façon de poser de faux cils et comment utiliser les paillettes, strass, perles qui accompagnent un maquillage sophistiqué.

Quelques paillettes déposées sur la ligne de l'oeil, le long des sourcils, pour les prolonger, ou quelques étoiles sur le front, la tempe, peuvent suffire à créer le charme d'un soir. La pose s'effectue sur le visage entièrement maquillé.

On doit aussi tenir compte pour le maquillage de la lumière qui ne sera pas la même le jour que le soir.



La tenue de plein air avec passe-montagne et bottes fourrées.

Fantaisie pour la réception avec plusieurs collets superposés, chaussettes longues, bijoux et sac à main.

Combinaison-pantalon unisexe toutes modes

MONTREAL (PC) — Une combinaison-pantalon unisexe peut-elle s'adapter à diverses modes? La créatrice Barbra Katz, qui ne manque pas d'imagination, a décidé de s'essayer et s'est rendue au travail sous un coton kaki informe et il en a résulté certaines possibilités inattendues.

D'abord, pour la grande expérience du plein air, elle l'a endossée par-dessus des sous-vêtements de ski et un chandail supplémentaire. Elle a trouvé que c'était trop gros pour se porter sous un pull, mais s'est ensuite fait un pantalon en pinçant la taille et mettant une ceinture de coton piqué pour cacher les bourrelets. Elle a complété avec un chandail pé-

ruvien, assorti à ses chaussettes et à ses gants.

Pour un autre coup d'oeil, elle a ajouté un minijupe par-dessus le pantalon roulé en shorts, ainsi que des accessoires de cuir garnis de clous pour établir une image nouvelle vague.

Puis elle s'en est fait des bouffants et s'est servi d'une de ses ceintures pour obtenir un effet blousant en serrant la taille.

Elle est enfin passée au genre fantaisiste pour faire de la combinaison-pantalon quelque chose d'acceptable dans les réceptions.



Complet à deux boutons aux fines rayures, de style anglais, de la collection Tarantino de Toronto.

Blazer croisé très British à six boutons, une création Marcello Tarantino, de Toronto.

Couturier italien et coupe à l'anglaise

TORONTO (PC) — Le couturier Marcello Tarantino s'est bâti une solide réputation pour le costume fait sur mesure, dans le style traditionnel italien aux lignes nettes et moulantes.

Lors de la présentation de sa dernière collection à Toronto, il a introduit cependant un nouveau complet pour homme, de coupe à l'anglaise, caractérisé par un veston large aux épaules, ample à la poitrine, pincé à la ceinture et évasé aux hanches.

Expliquant la différence entre les coupes italienne et anglaise, Tarantino déclarait "que la première suit les lignes du corps de près et va mieux à un homme mince". Il ajoutait que la coupe anglaise, plus thoracique, fait généralement plus vieux, mais qu'elle convient aussi au jeune homme à la silhouette musclée: "La coupe à l'anglaise vous oblige à suivre un

dessin façonné d'avance, tandis que la coupe italienne se conforme à la silhouette de l'homme".

Tarantino ajoutait qu'un vêtement de style anglais a un effet de puissance, d'autorité: "C'est le complet par excellence pour le président de conseil d'administration", dit-il.

Il accorde aussi beaucoup de crédit pour sa nouvelle collection à Savino Palone, maître tailleur, et dessinateur modéliste à son emploi à son studio de Toronto.

C'est lui qui, après des études à l'école romaine de tailleurs Santarelli, est allé apprendre l'art de la coupe britannique chez un tailleur

de Saville Row, à Londres, en vertu d'un programme d'échanges pour l'étude à Rome de l'art de la coupe italienne.

Ce printemps, Tarantino lance aussi une collection de vêtements pour dame, notamment un smoking élégant de laine et mohair et un complet classique de laine pied-de-poule noir et blanc: "Nous avons toujours eu des clientes, dit-il, et j'ai toujours eu beaucoup de plaisir à confectionner le vêtement pour dame. C'est encore le style tailleur, mais nous avons ajouté des épaules bouffantes aux effets de souplesse pour respecter l'allure féminine".

LA PREMIÈRE TABLÉE

de 16h à 18h, tous les soirs*

TÔT!
INTÉRÊT
PRÉFÉRENTIEL:

20%
de rabais
pour les adultes

40%
de rabais
pour les enfants
(moins de 12 ans)



Ces rabais s'appliquent aux menus du soir. Exclusion faite des vins et spiritueux.

À la bonne heure...
de manger tôt.



Le FIACRE
DE STE-FOY
boul. Laurier/rue Fournier.
651-4055

* sauf le dimanche

Dr Antoine Barry

M.D.

Ophthalmologiste

350, boul. Charest est
Suite 101

NOUVEAU NUMÉRO
522-2086

sélectronic



SONY

Les télécouleurs «Trinitron» investissent dans la qualité d'une image précise aux couleurs naturelles. Investissez dans un télécouleur «Sony»

QUEBEC 600, Belvédère, 683-2525
STE-FOY 2651, Hochelaga, 658-4555
ROBERVAL Carrefour Jeanne, 275-5555
AMOU 172, St-Benoit nord, 629-2500



La p'tite blonde à la chaussure Kickers



Avis à toutes les mamans; amenez votre petit monde voir les superbes chaussures KICKERS et FANFAN, un choix absolument féerique à prix compétitifs CHEZ FANFAN, coin des boutiques.

FAN FAN

Place des Quatre-Bourgeois
angle chemin des Quatre-Bourgeois
et avenue de Bourgogne
à Sainte-Foy

le p'tit gros
des centres
commerciaux



le P'TIT GROS



des centres commerciaux

C'EST 65 MAGASINS ET BOUTIQUES À CONNAÎTRE!

Tous les achats effectués à Place des Quatre-Bourgeois vous donnent la chance de gagner de 5\$ à 300\$ en argent du P'TIT GROS, en jouant à la roue payante. Déposez vos factures ou fac-similés dans les boîtes placées à cet effet dans le mail. Tous les règlements de cette promotion sont affichés dans le mail. Pour connaître les jours et heures de jeux, écoutez CFCV 1280. En 1982, rangez-vous du côté du P'TIT GROS, ce sera divertissant et payant!

place
des
quatre-bourgeois

Angle Quatre-Bourgeois et boul. Duplessis

Arrêté pour viol et séquestration

par Lucien LATULIPE
Des accusations de viol et de séquestration ont été portées, hier, contre un individu de Charlebourg par la police de cette ville. Le suspect âgé de 29 ans a

AVIS
Prenez avis que Thérèse Dumont, domiciliée et résidente au 1806, Berremont 3, Québec, Qc, district de Québec, a adressé une requête au ministre de la Justice dans le but de faire inscrire son nom en celui de Marie-Thérèse Dumont. Aucune personne ne verra son nom changer sans le changement de nom Thérèse Dumont.
Québec, le 23 mars 1982.
Thérèse Dumont

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARGE
PRENEZ AVIS que la compagnie FOISSONNIERE DU GOLFE LITEE, demandera au Ministre des Comptes, Coopératives et Institutions Financières, la permission d'abandonner sa charge.
SABOURIN, SAVARD & ASSOCIES
Procureurs de la compagnie Foissone Ltee.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARGE
PRENEZ AVIS que la compagnie TREMBLAY, DESCHENES, VIGNAULT ET ASSOCIES INC., demandera au ministre des Comptes, Coopératives et Institutions Financières, la permission d'abandonner sa charge.
SABOURIN, SAVARD & ASSOCIES
Procureurs de la compagnie TREMBLAY, DESCHENES, VIGNAULT ET ASSOCIES INC.

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 6 mai 1980, par lequel Foyer du Textile de Rimouski (1974) Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Rimouski le 7e jour du mois de mai 1980 sous le numéro 219.665.
Banque de Montréal, le 22e jour de mars 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
0361-00038-29
No Surintendant
019042-019043
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de:

JEAN-LOUIS LIPPE, saragiste, (209-876-880), et DAME DHORNE LESSARD-LIPPE, compas, (234-762-249), domiciliés et résidant au 140, Notre-Dame, Boischatel, P.Q. G0A 1H0, et ayant fait affaires au 748, de L'Estre, Ste-Foy, P.Q. G1X 2J9.
DEBITEURS
Avis est, par les présentes, donné que Jean-Louis Lippe et Dame Dhorne Lessard-Lippe, du 140 Notre-Dame, Boischatel, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 22e jour de mars 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7e jour d'avril 1982, à 11:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Secrétaire Officiel, à 800 Carré d'Youville, Suite 1801, Québec, P.Q.
Date de Québec, ce 24e jour de mars 1982.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LEE, SYNDIC 621, boulevard Charest est Québec, P.Q. G1K 3J5
Téléphone: 525-4641

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DIVISION DE QUEBEC
NO. 200-1100026-824
SUR. 019011
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ARTHUR ET JEAN MENARD INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 839, 10ème Avenue Nord, Eastboroughton (Qué.) G0N 1G0.
DEBITEURS
Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestration a été rendue contre ARTHUR ET JEAN MENARD INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 839, 10ème Avenue Nord, Eastboroughton, dans la province de Québec, le 25ème jour de mars 1982 et que la débiteur est réputé avoir fait cession de ses biens le 17ème jour de février 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ème jour d'avril 1982, à 11 h 30, à l'Edifice Verdier, 113, av. du Palais, en la cité de St-Joseph, Cte Beauve, dans la province de Québec.
Date de Québec, ce 25ème jour de mars 1982.
SAMSON, BELAIR INC. SYNDICS LIQUIDATEURS
Indicé de Factif de ARTHUR ET JEAN MENARD INC.
Pierre Potvin, c.g.a. syndic

Hudson Transport: les moteurs des chaloupes démarraient très mal

MONTREAL (D'après PC) — Le mécanicien chef du pétrolier Hudson Transport a raconté hier qu'il était presque impossible, même par beaux temps, de lancer les moteurs des chaloupes de sauvetage.
"Même en été, nous devions utiliser un additif liquide pour mettre en marche les moteurs. Ils ne sont certainement pas faits pour des chaloupes", a révélé dans son témoignage M. Simon Lambert, lors de l'enquête fédérale que préside le juge en chef adjoint James Hugessen, de la cour supérieure.
Tôt le 25 décembre 1981, au large de Matane, le Hudson Transport a été ravagé par un incendie qui a entraîné la mort de sept marins, par une température sous zéro et des vents de 40 kmh. Seulement quatre corps ont été retrouvés.
Agé de 56 ans, M. Lambert a témoigné assis parce que ses pieds et ses jambes ont été gelés pendant qu'il attendait d'être secouru, le jour de la tragédie.

Saisie de cocaïne dans un hôtel montréalais

MONTREAL (D'après PC) — Le Dr Lucien Bachand, ex-maire d'Asbestos, et trois autres individus devaient comparaître aujourd'hui à leur enquête sur cautionnement, relativement à la saisie au cours du week-end dans la métropole de quatre livres de cocaïne pure évaluée à plus de \$2 millions.
Ce sont les agents de la brigade des stupéfiants du service de police de la Communauté urbaine de Montréal

Dix ans de prison pour le meurtrier de sa femme

MONTREAL (D'après PC) — "Il est impossible que votre enfant ne sache pas, un jour, que c'est vous qui avez tué sa maman." Cela trouble à jamais les relations que vous aurez avec lui, et cela constitue pour vous la pire sentence," a prêté hier, le juge Yves Mayrand, qui a condamné Claude de Saint-Louis à dix ans de pénitencier; le machiniste âgé de 28 ans a plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire sur la personne de son épouse, Johanna, âgée de 30 ans.
Celle-ci a été battue à coups de barre de fer au domicile du couple.



Incendie à Charlebourg
Un mégot de cigarette aurait causé, hier matin, l'incendie qui a entraîné des dommages d'environ \$10,000 à la maison de M. Jean-Claude Lamontagne, de la rue Belleville, à Charlebourg. Le feu aurait pris naissance dans une poubelle en plastique placée près du meuble que l'on voit le long du mur, à l'arrière-plan. Les pompiers ont mis quelques minutes pour circonscrire les flammes et personne n'a été blessé.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE MURDOCHVILLE
AVIS PUBLIC
Aux électeurs-propriétaires d'immeubles imposables situés dans les secteurs de la ville de Murdochville.
AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil a adopté, à la séance régulière tenue le 15 mars 1982, le règlement décrit ci-bas:
RÈGLEMENT 82-191. POUR VOIR AVANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AQUÉDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE, D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE VOIRIE SUR L'AVENUE "B" ET À UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COUT DE 375,000 \$ PAR ÉMISSION D'OBLIGATIONS REMBOURSABLES SUR DIX ANS.
Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de l'Hôtel de Ville, sur la cinquième Rue, aux heures ordinaires de bureau.
Donné à Murdochville, ce 23e jour de mars 1982.
MARC JALBERT, sec.-trés.

Rejet syndical de tout contrôle de salaires...

par Pierre PELCHAT
envoyé spécial du Soleil
RIMOUSKI — Repronant hier, à Rimouski, une dernière étape leur tournée provinciale entreprise depuis deux semaines, les dirigeants des trois centrales syndicales québécoises, CEQ, CSN et FTQ, ont rejeté carrément la solution avancée d'un contrôle des prix et des salaires pour régler la crise économique.
Participant hier soir à une assemblée publique qui réunissait environ 250 personnes, les chefs syndicaux ne se sont pas montrés surpris des résultats du sondage, publié hier dans un quotidien montréalais, à l'effet que 70 pour 100 des personnes interrogées accepteraient un contrôle des prix et des salaires et qu'une majorité des répondants verraient d'un bon oeil un gel des salaires des employés de l'Etat.
Avec une intensité qu'on ne lui connaissait pas depuis qu'il a pris la

relève la semaine dernière du président de la FTQ, M. Louis Laberge, retenu à un congrès syndical aux États-Unis, le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec a énergiquement dénoncé une telle mesure qu'il s'avère terriblement efficace pour contrôler les salaires mais qui ne fait pas du tout pour les prix qui continuent d'augmenter.
"C'est pas la solution", a soutenu M. Fernand Daoust. "Le contrôle des prix et des salaires ne fait qu'apparaître systématiquement l'ensemble des travailleurs et vient enrichir l'ensemble des profits des entreprises", a-t-il ajouté.
Pour justifier son affirmation, M. Daoust s'est appuyé sur deux arguments principaux. Tout d'abord il a mentionné des statistiques qui démontrent que de 1976 à 1980, à l'époque des premiers contrôles des prix et des salaires imposés par le gouvernement Trudeau, le salaire réel d'un travailleur après avoir tenu compte de l'inflation, a diminué de \$8,123 à \$7,304 par année. Pendant ce temps, l'indice des prix à la consommation est passé de 152.2 à 219.5.
En second lieu, la part des salaires dans le re-

venu national a diminué de 1976 à 1980 passant de 72.7 à 70.6 pour 100 alors que la part des profits des entreprises a augmenté de 13.5 à 16.4 pour 100, selon les chiffres fournis par le secrétaire général de la FTQ.
M. Robert Gaulin, président de la CEQ, a soutenu, de son côté, qu'aucune statistique ne venait prouver l'ampleur des profits réalisés par les entreprises au Québec et qu'aucune règle n'obligeait ces mêmes entreprises à réinvestir leurs bénéfices dans la province pour créer des emplois. "Dans notre société, les profits, c'est une vache sacrée", a-t-il affirmé, ajoutant que les préoccupations syndicales par les campagnes contre les compressions budgétaires, s'il est étonné qu'aucune question n'ait été posée pour savoir "si les grosses compagnies paient assez d'impôts sur leurs bénéfices".
En ce qui concerne la grève dans les services publics, M. Rodrigue a mis en garde le gouvernement québécois qui pourrait être tenté de restreindre l'exercice du droit de grève soutenant qu'il y aurait des conflits de travail même si le droit de grève était retiré.
Dans l'ensemble, la réunion d'hier soir s'est déroulée dans le calme comme ce fut le cas dans la plupart des autres villes visitées. On en a profité pour exposer certains problèmes locaux causés par les fermetures d'usine et les réductions de postes dans les services publics. La tournée des chefs syndicaux prend fin aujourd'hui à Sherbrooke à quelques jours de l'importante manifestation qui doit avoir lieu dans les rues de Montréal samedi.

...et de tout changement aux régimes de retraite

par Pierre PELCHAT
envoyé spécial du Soleil
RIMOUSKI — Les compressions budgétaires de \$155 millions dans les régimes de retraite des employés de l'Etat annoncées la semaine dernière par le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, sont revenues sur le tapis hier soir à l'assemblée de Rimouski.
En réponse à une question, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a estimé que le dépôt d'un projet de loi qui modifierait unilatéralement les régimes de retraite du secteur public serait "une déclaration de guerre contre le mouvement syndical".
Selon M. Daoust, les modifications projetées aux régimes de retraite doivent faire partie des négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public qui doivent débiter à l'autome.

De plus, il s'attend à ce que le gouvernement essaie de "jouer" les enseignants et les fonctionnaires contre les employés d'hôpitaux, compte tenu des avantages différents des trois régimes de retraite dans le secteur public.
"Nous serons d'une intransigence inconditionnelle si le gouvernement pose un projet de loi avant les négociations. C'est pire qu'une grève illégale. C'est un em-

Les experts en entretien de fourrures

Depuis plus de 50 ans, Prémont est synonyme d'expertise dans tous les aspects de soins et d'entretien de fourrures. Les professionnels de chez Prémont vous assurent:

- Cueillette et livraison gratuites
- Entreposage dans les voûtes à température contrôlée
- Nettoyage efficace et garanti
- Taux d'assurance raisonnables
- Réparations et remodelage de premier choix
- Estimations gratuites

Échangez votre ancienne fourrure et profitez aujourd'hui des prix préférentiels de Prémont!

Pour un rendez-vous, appelez: l'entreposage à 524-3541

GAGNEZ UN VOYAGE!
Participez aux concours "SURPRISE DU PRINTEMPS"

Généreuse Renault 18



Renault 18, une grande famille de voitures nobles au cœur d'or qui désirent satisfaire les besoins et les exigences des gens qui recherchent la classe supérieure parmi les compactes. Généreuse n'est pas un qualificatif commun dans le langage automobile...la Renault 18 n'est pas une voiture commune!

La gamme
Généreuse! La Renault 18 l'est par son choix de modèles qui correspond aux différents styles de conduite: Sedan ou Familiale, selon vos besoins! De base ou De luxe, selon vos exigences! Et, enfin, selon vos priorités: Moteur-carburateur double-corps; Moteur-injection électronique.

Le confort
Généreuse! La Renault 18 l'est par le confort exceptionnel qu'elle offre. Prenez place dans une Renault 18, inclinez le dossier, ajustez l'appui-tête...vous constaterez son premier confort! Démarrez et prenez la route, appréciez sa suspension perfectionnée...vous constaterez son véritable confort, celui d'une grande routière!

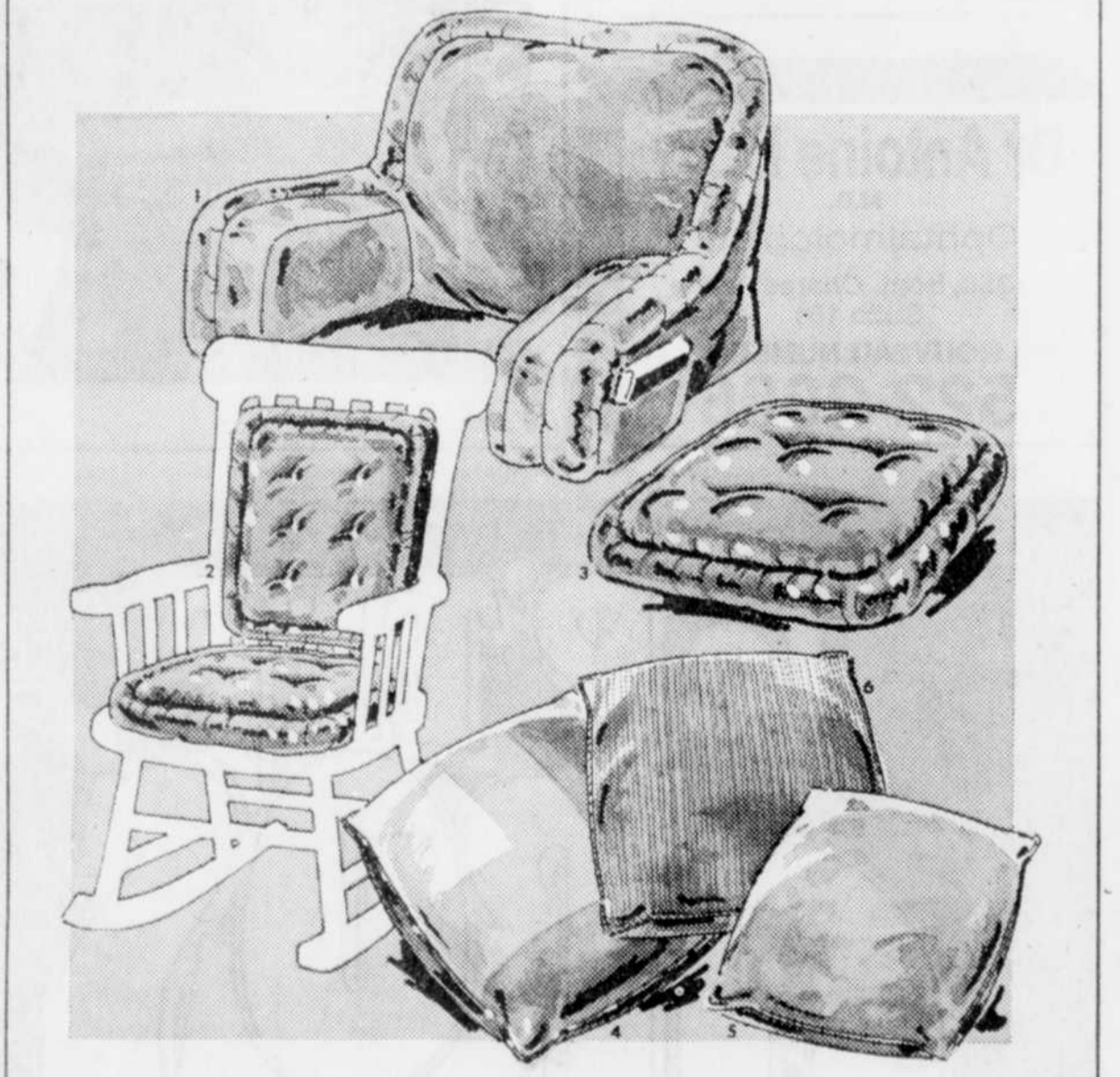
L'espace
Généreuse! La Renault 18 l'est par l'espace qu'elle accorde au bien-être de ses occupants. A l'arrière, trois adultes peuvent y prendre place aisément. Quant aux bagages, ne craignez rien, la Renault 18 peut en prendre! Près de 12 pieds cubes sur la version Sedan, et jusqu'à 65 pieds cubes sur la version Familiale, en rabattant le siège arrière.

La sécurité
Généreuse! La Renault 18 l'est, car elle s'est imposée les standards les plus élevés en matière de sécurité active (prévention) et passive (protection). De sa visibilité accrue jusqu'à ses poutres de protection en passant par son double circuit de freinage en diagonale...rien n'a été laissé au hasard dans une Renault 18.

La technologie
Généreuse! La Renault 18 l'est par ses performances, sa tenue de route et sa très grande stabilité directionnelle en toutes circonstances. La Renault 18 a véritablement bénéficié de l'expérience acquise par les ingénieurs de Renault sur les circuits de courses internationales. Traction avant, allumage électronique, moteur 4 cylindres en alliage d'aluminium de 1.6 litre, une direction à pignon et crémaillère...

GARANTIE
Généreuse! La Renault 18 l'est puisqu'elle bénéficie du programme de protection de l'acheteur d'American Motors. Un plan de protection vraiment complet, parlez-en à votre concessionnaire Renault/AMC! Généreux Renault 18, venez les voir et essayez celle qui vous intéresse le plus chez le concessionnaire Renault/AMC...elles vous attendent, toutes portières ouvertes!

Bas prix et confort moelleux: la bonne équipe!



1. Dossier	27.99	21.97
2. Ensemble pour chaise berçante	27.99	21.97
3. Coussin de chaise	13.99	10.97
4. Coussin 3 tons 16" x 16"	13.99	10.97

Coussins, coussins de siège, de chaises, dossiers... tous confortables, tous prêts à vous rendre le repos encore plus agréable. Dans un recouvrement de coton, avec des coussins haut-matras et chaudes telles que: chameau, blanc cassé, brun rouille, vert kaki, rose, brun, bleu ou framboise.

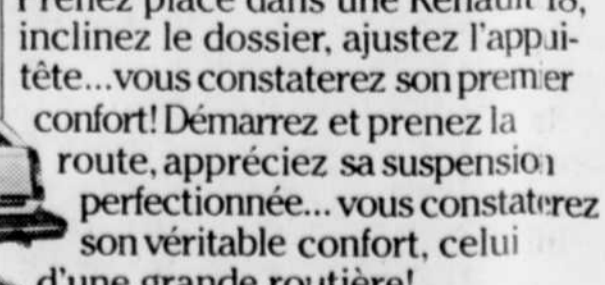
5. Coussin un avec bordure, 14" x 14" 8.99

6. Coussin en velours orné de coton et rayonné avec bordure de Kaspil et rayonné 8.99

Eaton Place Ste-Foy et aux Galeries de la Capitale, Rayon 267
Venez ou téléphonez 653-9331

Frais minimes de manutention pour les commandes de moins de 15.00
Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison.
Frais de livraison inapplicables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.
N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.

EATON



RENAULT
American Motors

\$9 millions pour démarrer Les jeunes bénéficieront de bons d'emplois

par Réjean LACOMBE Pierre Marois, consacrera au programme du bon d'emploi que le Parti québécois avait promis de réaliser lors de la campagne électorale de l'an dernier.

C'est un "budget de démarrage" de \$9 millions que le ministre du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M.

Coincidence, l'annonce de la réalisation de ce programme survient à une semaine de l'élection partielle dans la circonscription de Louis-Hébert et était l'un des neuf engagements électoraux du candidat du Parti québécois, Me Jean Keable.

Se défendant bien de sombrer dans l'électorisme, le ministre Marois a indiqué que non seulement Me Keable avait exercé des pressions pour que ce programme entre en vi-

gueur avant le début de l'été, mais aussi un bon nombre de députés et plusieurs personnes touchées par ce programme.

Qualifiant ces pressions de légitimes, M. Marois souligne que "chacun est libre de penser ce qu'il veut". "Si, ajoute-t-il, j'avais attendu jusqu'à l'élection, on aurait pu me dire: pourquoi avoir attendu après l'élection? Il y a des gens qui risquent de perdre un emploi si on retarde l'application de ce bon d'emploi."

Il rappelle du même souffle qu'en décembre, il avait soumis un projet au comité des priorités du gouvernement. Puis, le 25 février, il soumettait au Conseil des ministres ce projet. "Pourquoi, demandait-il, les jeunes ne devraient pas le savoir tout de suite? Parce qu'il y a une élection partielle?"

Modalités différentes

Ce programme qui entrera en vigueur le 1er mai touchera au départ entre 2,000 et 3,000 personnes. Le ministre Marois souligne que ce budget de \$9 millions pourra être ajusté à la hausse si la demande est plus importante. On estime que pas moins de 15,000 personnes seraient accessibles à ce programme.

Par ailleurs, le programme dévoilé par le ministre Marois et son adjoint parlementaire, M. Robert Dean, diffère quelque peu de l'engagement électoral du Parti québécois. Originellement, on prévoyait le versement d'un bon de \$3,000 à tout employeur qui crée pour un jeune un emploi additionnel d'une durée minimale d'un an.

Le ministre Marois indique que ce "programme a été bonifié". Il n'est plus question d'une durée d'un an, mais bien d'une période d'au moins 20 semaines. Toutefois, on rajoute à cette somme de \$3,000 un montant forfaitaire de \$500 lorsque l'employeur maintiendra le jeune à l'emploi pour une durée minimale de huit semaines additionnelles.

Les modalités

Pour être admissible au bon d'emploi, un jeune doit avoir moins de 25 ans, avoir obtenu depuis six mois un diplôme de formation professionnelle de niveau secondaire, collégial ou universitaire ou avoir complété avec succès un cours de formation professionnelle pour adultes.

"S'il s'adresse principalement aux jeunes ayant une formation professionnelle, de dire le ministre, il n'exclut pas nécessairement ceux qui ont un diplôme de formation générale et qui, pour des raisons personnelles ou familiales sérieuses, doivent discontinuer leurs études". Le ministre Marois insiste, toutefois, sur un point en spécifiant que cette der-

nière mesure ne doit pas être considérée comme étant une invitation faite aux jeunes de quitter les études.

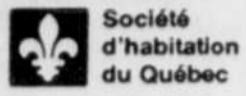
En outre, ce jeune qui est admissible à ce programme doit être inscrit à un centre de main-d'œuvre du Québec comme étant à la recherche d'un emploi. Sont exclus de ce programme comme employeurs admissibles, tout ministère ou tout organisme du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.

Le ministre Marois a souligné que ce programme du bon d'emploi a pour but de permettre à ces jeunes d'acquérir une expérience pratique de travail dans le but de faciliter leur insertion permanente au marché du travail.

Il rappelle qu'il doit s'agir d'un emploi d'une durée d'au moins 20 semaines et d'au moins 30 heures par semaine, relié au domaine de formation ou d'orientation professionnelle de la personne concernée ou encore de tout autre type d'emploi à la condition que cet emploi corresponde à son niveau de formation.

"Cet emploi, précise le ministre, doit être, chez l'employeur, un poste additionnel ou un poste vacant non issu d'un congédiement ou d'une mise à pied."

Finalement, chaque jeune de moins de 25 ans ne peut bénéficier d'un seul bon d'emploi, sauf s'il a effectué moins de 15 semaines de stage à cause d'un accident ou pour des raisons de santé.



APPEL D'OFFRES

Construction en préfabrication ou conventionnelle

PROJET No: 555-06-5202-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant treize (13) logements dans la municipalité de L'ANGE-GARDIEN, district électoral d'IBERVILLE, selon un contrat à forfait et comportant 1 bâtiment de 2 étages en bois, de construction préfabriquée ou conventionnelle.

CONDITION: seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: les Entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous les renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'architecte Jacques St-Jean (BOUDRIAS, BOUTREAU, ST-JEAN), 32, rue St-Charles ouest, suite 400, Longueuil, QC, J4H 1C8, tel. 651-6100, contre un dépôt non remboursable de trente-cinq dollars (35,00 \$), sous forme de chèque visé, émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: sous forme de cautionnement au montant de trente-cinq mille dollars (35 000,00 \$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de dix-sept mille cinq cents dollars (17 500,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quatorze heures (14h00) (heure locale en vigueur), le mardi 20 avril 1982, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de MONTREAL, de la Direction générale des Opérations, sis au 3, Complexe Desjardins, Tour Nord, 25^e étage, Montréal, QC, H5B 1F3, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisée.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Québec
- Association de la Construction de Montréal et de Québec
- Association de la Construction des Cantons de l'Est
- Association des Entrepreneurs en construction de Bromé Missisquoi Shefford Inc.

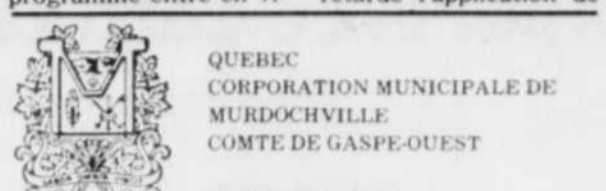
N.B.: Les formulaires fournis par la Société seront obligatoirement utilisés.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le vendredi 16 avril, à 14,00 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société



AVIS PUBLIC

RE/ CONSULTATION DES PERSONNES HABILÉES A VOTER
RE/ REGLEMENT NO 82-191

AVIS PUBLIC

A TOUTES LES PERSONNES INSCRITES SUR LE ROLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR LE 15^e JOUR DE MARS 1982, COMME PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES, ET S'IL S'AGIT DE PERSONNES PHYSIQUES, QUI SONT MAJEURES ET POSSEDENT LA CITOYENNETÉ CANADIENNE.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, MARC JALBERT, secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la Ville de Murdochville, comté de Gaspé-Ouest.

QUE lors d'une séance tenue le 15^e jour de mars 1982, le conseil de cette corporation a adopté le règlement no 82-191 intitulé:

REGLEMENT POURVOYANT A L'EXECUTION DE TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE, D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE VOIRIE SUR L'AVENUE "F" ET A UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE CÔTÉ DE 375 000 \$ PAR ÉMISSION D'OBBLIGATIONS REMBOURSABLES SUR DIX ANS.

QUE les propriétaires d'immeubles imposables situés dans le secteur de taxation décrit à l'article 13 du présent règlement no 82-191 qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 15 mars 1982, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la LOI SUR LES CITES ET VILLES, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 82-191 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 et 386 de la même loi.

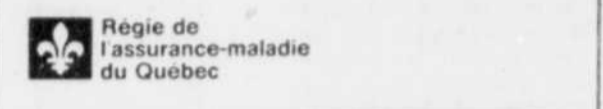
QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la LOI SUR LES CITES ET VILLES et aux fins de laquelle procédure les personnes habilitées à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9h00 à 19h00, le 31^e jour de mars et le 1^{er} avril 1982, au bureau de la ville, situé à Murdochville, comté de Gaspé-Ouest.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 82-191 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 220 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habilitées à voter; QUE toute personne habilitée à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la ville aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 1^{er} avril 1982, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, situé à Murdochville, comté de Gaspé-Ouest, à 19 heures.

DONNE A MURDOCHVILLE, CE 23^e JOUR DE MARS 1982.

M. MARC JALBERT, Sec.-Trés.



APPEL D'OFFRES

La Régie de l'assurance-maladie du Québec recevra des offres pour le projet ci-après décrit:

Projet no 439-82

Fourniture et impression des listes de médicaments, 21^e édition, juillet 1982, 108 x 171mm. Reliure cousue et collée ou greçquage-perforage.

- 1) 21 250 listes "Prescripteurs" - 600 pages.
- 2) 5 500 listes "Établissements" - 775 pages.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formulaires nécessaires à la préparation de soumission en s'adressant au siège social, au 1125, chemin Saint-Louis, 7^e étage, Shillery, téléphone 418-643-8918.

Clôture des soumissions
Le 8 avril 1982 à 15h

Seules les offres présentées sur le formulaire préparé par la Régie et retournées dans les enveloppes fournies à cette fin seront prises en considération.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le chef des Services auxiliaires
Camille Lacour

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

QUÉBEC

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de l'Outaouais pour l'exploitation d'un service de guides, d'une boutique d'articles de pêche, d'un service de location de canots et d'un dépanneur alimentaire à l'endroit suivant:

Réserve faunique de La Verendrye
Le Domaine, comté de Gatineau
Qué. J0W 1T0

Cette concession est exploitée sur une base périodique (environ 6 mois) à l'intérieur de l'exercice financier (1^{er} avril au 31 mars) et le contrat sera attribué pour une (1) période avec possibilité de renouvellement pour deux (2) périodes additionnelles.

Un montant non remboursable de 5 \$ (chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministère des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation de la soumission. Seules sont admises à soumissionner, les personnes physiques ou morales ayant leur principale place d'affaires au Québec et ayant obtenu les documents en leur nom.

La vente des documents sera faite du lundi au vendredi inclusivement entre 8:30 heures et 16:00 heures aux endroits suivants:

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Direction régionale de l'Outaouais
13, rue Bateau
Hull, QUE.
J8Z 1V4

Les soumissions seront reçues à la réserve faunique de La Verendrye aux mêmes jours et heures que la vente des documents.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni toute autre soumission.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 5 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 2 500 \$.

Pour être considérées, les soumissions devront être reçues le ou avant le jeudi, 15 avril 1982 à 15:00 heures.

L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement le 15 avril 1982 à 15:00 heures à l'adresse de réception des soumissions.

Le sous-ministre
Pierre Lefrançois

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le jeudi, 15 avril 1982.

Le sous-ministre
Pierre Michaud, ing.

Projet: 525-1501-2 — Concassage de gravier dans les bancs Lucien Lussier et Jean-Marie Champeau, municipalités de Fontainebleau et Clifton partie est et canton, comté Magantic-Compton.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les documents à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des documents du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 8 000 \$ ou chèque visé, 4 000 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:
15:00 heures
le jeudi, 15 avril 1982.

Le sous-ministre
Pierre Michaud, ing.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 303-30-296 — RENOVATION DES MURS EXTERIEURS — Palais de Justice, 25, rue du Palais, Montmagny, Cte Montmagny, QC.

Les travaux portent entre autre à la réparation de joints de maçonnerie, à la réparation de sols, au remplacement de pierres et à divers travaux de finition.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requis, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 30 mars 1982 par remise d'un montant de 10 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice «La Laurettenne», 475, rue St-Amable, 5^e étage, Québec, G1R 4X9. Tel.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont disponibles, pour consultation seulement, au 190 est, boul. Crémazie, 1^{er} étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 9 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances, au montant de 4 500 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:
mercredi le 21 avril 1982
à 15 heures
Jean-Yves Gagnon
Sous-Ministre.

Projet no: 303-65-53 — GARDIENNAGE — Edifice, 1620, boul. de l'Entente, Québec, Cte Jean Talon, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront requis les documents en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 30 mars 1982 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice «La Laurettenne», 475, rue St-Amable, 5^e étage, Québec, G1R 4X9. Tel.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont disponibles, pour consultation seulement, au 190 est, boul. Crémazie, 1^{er} étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 5 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances, au montant de 2 500 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:
mercredi le 14 avril 1982
à 15 heures
Jean-Yves Gagnon
Sous-Ministre.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 8201-1-823 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Saint-Etienne et Branche no 1, en la municipalité de la Ville de Mirabel, comté de Deux-Montagnes et circonscription électorale d'Argenteuil.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 \$ à l'ordre du Ministère des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no 8398-2-823 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Embranchement Lapointe et sous-embouchement Arthur Saint-Jacques du cours d'eau Fraser-Raymond, en la municipalité de Saint-André d'Argenteuil, comté d'Argenteuil et circonscription électorale d'Argenteuil.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 \$ à l'ordre du Ministère des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no 5900-3-823 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Ouimet et branches 6, 7 et 8, en la municipalité de la Ville de Laval, comté de Île-Jésus et circonscription électorale de Milles-lacs.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 3 000 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 500 \$ à l'ordre du Ministère des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no 15767-4-823 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans la Branche no 4 du cours d'eau Cluff, en la municipalité du canton Hinchinbrooke, Municipalité Régionale de Comté du Haut Saint-Laurent et circonscription électorale de Huntingdon.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 000 \$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 500 \$ à l'ordre du Ministère des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction générale du génie de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4^e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30 (h.n.e.), bureau du directeur du génie, Place de Ville no 2, 4^e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 15 avril 1982

Ferdinand Ouellet
Sous-Ministre

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Projet: Le Ministère demande des propositions pour la réalisation d'une étude sur les diverses modalités d'incitation aux économies d'énergie dans le secteur résidentiel multi-familial. L'étude comprendrait les aspects d'ordre financier, réglementaire, institutionnel et législatif.

Condition: Seules peuvent être considérées aux fins des concours, les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec.

Objet: Le but de cet appel de propositions est de choisir les firmes ou les professionnels autonomes qui seront ensuite invités à participer à la deuxième étape, soit la partie restreinte du concours (soumissions sur devis spécifique).

Information: Les documents et renseignements nécessaires à la préparation de la proposition peuvent être obtenus au Bureau des économies d'énergie, 425, Viger ouest, 8^e étage, Montréal, Québec, H2Z 1W9, tel.: (514) 873-5463.

Clôture des propositions: Les propositions seront reçues au Bureau des économies d'énergie, avant 15h, mercredi le 21 avril 1982, dans une enveloppe scellée, portant la mention «proposition — secteur multi-familial».

Le sous-ministre
Claude Descoteaux

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Les présents projets de développement sont financés par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de Planification et de Développement du Québec, et mis en œuvre par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

PROJET DE TRANSPORT DE PLANTS

Transport de plants en recipients de la pépinière provinciale d'East-Angus à différents points de livraison localisés dans la région administrative de Trois-Rivières (04) comprenant:

Transport de 1 745 000 plants dans l'unité du Bas-Saint-Maurice (41) dans deux (2) grands secteurs localisés à:

— 55 km de la traversée de Mattawin, ou à 85 km de Saint-Alexis (secteur lac Boisvert)

— 30 km à partir de l'église de la municipalité du Lac à Beauce (secteur lac Makinac).

Transport de 555 000 plants dans l'unité de gestion Windigo (42), localisée à:

— 100 km au nord-est de la Tuque (secteur Kiskissink)

Ces plants sont transportés dans des caissettes déposées sur des groupes de palettes superposées. Le transporteur devra assurer le déchargement des palettes en ces lieux de livraison et devra retourner toutes les palettes et caissettes ayant servi au transport à la pépinière d'East-Angus. La livraison de ces plants devra s'effectuer entre le mi-juin et la fin août. En s'adressant à l'unité de gestion du Bas-Saint-Maurice, l'on pourra visualiser des échantillons de ces caissettes et palettes.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission est:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
U.G. Bas-Saint-Maurice
465, 5^e Rue (local 203)
Shawinigan (Québec)
Tel.: (819) 536-2695

Garantie de soumission exigée: Cette garantie doit être d'une somme équivalente à 10% du montant demandé par le soumissionnaire, et être sous forme de cautionnement, ou doit correspondre à un montant forfaitaire de 5% du dit montant, et elle est sous forme de chèque visé.

Les soumissions devront être adressées à:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Administrateur régional
100, rue Laviolette
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9

Clôture des soumissions: le 19 avril 1982, à 15h00.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Le sous-ministre
Claude Descoteaux



Le ministre Pierre Marois: "Les faits ont aussi droit à leur place".

Création d'emplois: Ottawa aurait informé le Québec en dernier lieu

par Réjean LACOMBE

Le ministre du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Marois, a blâmé, hier, le gouvernement fédéral d'informer d'abord d'autres provinces et les journaux avant le Québec de la mise sur pied de programmes fédéraux d'aide à la création d'emplois.

C'est à la suite de la publication dans les journaux de la fin de semaine d'un relevé qui indique que faute de projets précis de la part du Québec, pas moins de 550 millions dorment dans les coffres du gouvernement fédéral que le ministre Marois a condamné l'attitude des autorités fédérales.

Se référant, entre autres, à une offre de \$35

millions du ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, le 12 février, le ministre Marois a indiqué qu'il avait appris l'existence de ce programme par l'entremise d'un journal de Montréal.

"J'ai appris dans Le Devoir, dit-il, l'existence de cette offre de \$35 millions. J'ai reçu un télex du ministre Axworthy à 10h45 le 12 février."

Tout en niant le fait que le Québec n'ait pas formulé de projets précis, le ministre québécois du Travail souligne que le 3 mars, en compagnie du ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, ils avaient soumis "une batterie de projets" au Conseil des

ministres.

"J'ai alors reçu le mandat, dit-il, d'entreprendre des négociations avec le fédéral afin de faire accepter des programmes qui étaient soumis par cinq ministères."

Il souligne que depuis cette date, il y a eu des rencontres avec les responsables fédéraux les 5, 18, 22 et 24 mars. Il est maintenant question d'un projet d'entente cadre avec le fédéral sur des travaux sylvicoles proposés par le ministre québécois de l'Energie et des Ressources.

Du même souffle, le ministre Marois indique que le projet fédéral a été soumis, en cours de route, à diverses modifications. Dans son esprit, il ne fait aucun

doute que l'équipe québécoise a réalisé, à ce chapitre, un travail colossal.

"Malgré le fait, ajoute le ministre, que l'on ait été informé après bien d'autres provinces de ces programmes, l'état de l'avancement des tra-

voux nous indique que l'on se retrouve en deuxième place, après l'Ontario."

Le ministre Marois n'a guère pris le fait qu'un porte-parole du ministre Axworthy ait qualifié de "nébuleuses" les discussions entre les fon-

ctionnaires des deux pa-

liers gouvernementaux.

"Il me semble, précise-t-il, que les équipes de chez nous ont travaillé d'arrache-pied afin que les Québécois et les Québécoises puissent bénéficier des programmes fédéraux dis-

ponibles. Je ne comprends pas que l'on puisse dire que c'est nébuleux. Je veux bien que l'on soit dans une période morose et que l'on se "garroche" des affaires. Mais, les faits ont aussi droit à leur place..."

Des mesures pour corriger les irrégularités de OSE

par Réjean LACOMBE

Tout en reconnaissant qu'il existait des "problèmes réels" dans l'administration de cinq programmes d'aide et de soutien à l'emploi et du service de placement de la région 03, le ministre du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Marois, a indiqué que déjà des mesures avaient été prises dans le but de corriger la situation et que d'autres seraient mises en application prochainement.

Appelé à commenter le résultat d'un rapport interne de son ministère, dont LE SOLEIL a dévoilé les grandes lignes hier, et qui met en lumière une gestion anarchique de ces cinq programmes, le ministre Marois a précisé qu'il s'agissait d'un "projet" et non d'une étude.

"Dès que l'on aura le rapport final des vérificateurs, de dire le ministre, on va procéder à une étude attentive de chacune des recommandations et des décisions vont être prises pour assurer un meilleur contrôle des sommes d'argent attribuées au programme de création d'emplois."

Le ministre Marois souligne du même souffle que par la mise en place d'un système de vérification interne que ces vérifications ne

soient pas uniquement destinées à la région de Québec. "Ça s'applique, précise-t-il, à l'échelle du Québec."

Cependant, le ministre du Travail estime qu'il ne faut pas "tomber dans l'autre extrême en s'enfermant dans la paperasserie et dans des chinoiseries à ne plus finir".

Un indice positif

Le ministre Marois a rappelé que ce document "couvrirait" la période s'étendant entre le premier décembre 1980 et le 30 septembre 1981 et qu'il faisait suite à certains problèmes posés à la fin de l'année 1980.

Il explique que c'est à la demande des gestionnaires eux-mêmes que cette étude a été demandée. "Ils voulaient que le point soit fait sur un certain nombre de difficultés de contrôle observées dans la gestion de leurs programmes, indique M. Marois. Ils voulaient de plus obtenir des suggestions de vérificateurs extérieurs à leur direction sur les correctifs qui seraient nécessaires d'apporter."

Pour le ministre du Travail ce n'est pas "un mauvais geste de réflexion" de la part des gestionnaires qui administrent ces programmes. "C'est, ajou-

te-t-il, un indice positif."

Il rappelle du même coup que cette étude est à l'état de projet et que ce rapport n'est pas final.

Des corrections

Par ailleurs, le ministre Marois mentionne que depuis le 30 septembre 1981, un certain nombre de corrections avaient été apportées.

Il souligne la création d'une direction générale des opérations dont le mandat est d'assurer une saine gestion des programmes. S'ajoute la création du service de vérification interne qui a reçu le mandat de donner la priorité à la vérification des programmes de création d'emplois.

De plus le ministre mentionne la mise en place d'équipes régionales de vérification à la direction générale des opérations. De plus, à compter du premier avril, chaque promoteur dont le projet est refusé, sera informé qu'il peut se prévaloir d'un droit en révision devant les instances supérieures.

Finalement, le ministre du Travail met en lumière la création d'une équipe de hauts fonctionnaires qui ont reçu le mandat d'assurer la coordination entre les directions responsables des programmes.

cument, produit par cinq spécialistes du service de la vérification le 2 mars, concluait à un manque flagrant de contrôle interne, à l'inexistence ou plus simplement au caractère inadéquat de la gestion du personnel, aux relations difficiles entre la direction générale du ministère et le service de création d'emplois, ainsi qu'à l'absence d'une procédure uniforme de présentation et d'acceptation de projets de subventions à la création d'emplois.



LES ATELIERS DE LANGUES COLLEGE DES JESUITES

Collège St-Charles-Garnier

NOUVEAU SESSION DE PRINTEMPS 13 avril - 21 juin 1982 COURS DE JOUR

ANGLAIS et ESPAGNOL: 2 demi-journées par semaine

NIVEAUX: Élémentaire, intermédiaire, avancé.

METHODES: Audio-visuelles ou audiovisuelles selon les niveaux.

INSCRIPTION: Du 5 au 8 avril 1982, de 8h à 16h30 et de 19h à 21h. Toutes les inscriptions se font au secrétariat. (Nombre limité)

DEBUT DES COURS: 13 avril 1982

LES ATELIERS DE LANGUES COLLEGE DES JESUITES (COLLEGE ST-CHARLES-GARNIER) 1150, St-Cyrille ouest Québec P.Q. G1S 1V7 Tél.: 681-0107 postes 46 ou 47

LE SOLEIL et CJRP
1080 QUEBEC

invitent 600 personnes à assister en famille à la première du film POPEYE

au cinéma

CAPITOL

le samedi 3 avril '82 à 10 heures a.m.

WALT DISNEY PRODUCTIONS
PARAMOUNT PICTURES CORPORATION
présentent
UNE PRODUCTION ROBERT EVANS
UN FILM DE ROBERT ALTMAN

POPEYE

ROBIN WILLIAMS SHELLEY DUVALL
"POPEYE"

MUSIQUE ET PAROLES ORIGINALES DE HARRY NILSSON PRODUCTEUR EXECUTIF C.O. ERICKSON
SCENARIO DE JULES FEIFFER PRODUIT PAR ROBERT EVANS REALISE PAR ROBERT ALTMAN

REGLEMENTS DE PARTICIPATION

- Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation ou sur une reproduction faite à la main (excluant toutes reproductions mécaniques et photocopies).
- Le concours débute le 27 mars pour se terminer le 1er avril.
- L'attribution des billets (aux gagnantes) se fera par tirage au poste CJRP. Les noms des gagnantes seront mentionnés sur les ondes, du 30 mars au 1er avril.
- Les employées du Soleil, de CJRP, des Cinémas Unis, ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
- Les droits en vertu de la Loi sur les concours ont été payés.
- Tout tirage quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

(Un maximum de 6 billets seront attribués par famille)

REMPLIR ET RETOURNER A:
Concours "POPEYE"
CJRP, 1300, boul. Laurier, Québec G1T 2S2

Nom _____

Adresse _____

App. _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Nombre de personnes dans votre famille immédiate _____

LA SUPERSTAR!

Grâce à toutes les caractéristiques de la Starlet 496, coudre deviendra un plaisir dont vous ne voudrez plus vous passer... pas plus que des économies que cela vous permettra de réaliser!

• point extensible • point invisible • bras libre • réglage électronique de l'aiguille • dispositif à boutonnière à même • portable et légère avec son couvercle à même

Rég. 389\$
Au prix
Surboum de
339\$95

La machine à bras libre et point extensible modèle 6104

Rég. 499\$
419\$95

LA SENSATIONNELLE SUPER VENTE SURBOUM DE SINGER

Mail Centre-Ville, CK St-Joseph 522-8128	Champlain, Place Central 285-2552	Notre-Dame, 355 Laurier 862-2789	Estimote, 800, boul. St-Joseph 325-3959
Centre Champlain, 650, boul. St-Joseph 626-9233	St-François de Portneuf, Place St-Joseph 337-4524	Notre-Dame, La Grande Place 732-2072	St-Joseph, 404, Place 138 435-2644
Centre de la Capitale 827-5630	La Providence, 602, de Avenue 856-3712	Capitale, Capécot, 100 854-3003	Trapp, 388, Jean-Paul 851-3216
Centre Champlain, 302, Côte du Passage, Laval 627-6157	St-François, 300, St-Hubert, Kamouraska 492-2405	Montreal, 14, Saint-Thomas 248-3734	Capécot, 388, Jean-Paul 368-1114
Place Laurier, 1700, boul. Laurier 651-4021	St-Charles, 300, St-Charles 887-3967	St-Charles, 300, St-Charles 296-4644	Capécot, 388, Jean-Paul 862-4755
Place Fleur-de-Lys, 500, boul. Henri et 529-9551			

laliberté
MAIL CENTRE-VILLE QUEBEC

A GAGNER GRAND PRIX DE 500\$

Chaque entreposage vous donne une chance de gagner 500\$ en marchandises de votre choix.

GAGNEZ LE TRIPLE 1 500\$

La personne gagnante se verra tripler son prix, soit 1 500\$, à la seule condition de commander un nettoyage de sa fourrure par le fameux procédé:

MARANDA LUSTRE

Attribution du prix le 31 août 1982 à 16h au Salon de la Fourrure.

POUR VOTRE SECURITE CONFIEZ-NOUS L'ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES!

VOUTE SECURITAIRE ET CLIMATISEE ASSURANT UNE TEMPERATURE IDEALE!

Protection absolue contre le feu, le vol, la chaleur, les mites. Examen minutieux de chaque fourrure par des experts. Estimé gratuit sur les réparations jugées nécessaires.

TAUX AVANTAGEUX PAYABLES A L'AUTOMNE

Voici quelques exemples:

Valeur 500\$ Valeur 1 500\$ Valeur 2 500\$ Valeur 3 500\$ Valeur 4 500\$

14\$ 29\$ 39\$ 49\$ 59\$

ASSURANCE A L'ANNEE MOYENNANT LEGER SUPPLEMENT

AUCUNE LIVRAISON A DOMICILE

A LA RENTREE
Tous les articles confiés pour entreposage doivent être apportés au magasin.

A LA SORTIE
Tous les articles devront être réclamés au magasin seulement, sur avis de 48 heures.

10% D'ESCOMPTE
SI VOUS VEZ CHERCHER VOTRE FOURRURE AU MAGASIN AVANT LE 1er NOVEMBRE 1982

St-Jean-Bosco: la faculté de droit appuie les étudiants

par J.-Claude RIVARD

Après s'être gagné l'appui, au moins moral, de l'École d'architecture et de la faculté des sciences et de génie de l'université Laval, le comité de coordination des associations d'étudiants de collèges et de l'université qui désirent acquérir Saint-Jean-Bosco pour en faire une résidence d'étudiants, s'est gagné de nouveaux appuis en allant frapper à la faculté de droit, notamment au bureau d'information juridique (BIJ).

Il doit en être fait état aujourd'hui, car le groupe convoque les journalistes à une conférence de presse au cours de laquelle on doit faire le point sur le dossier.

Pendant que le gouvernement s'accorde une période de réflexion devant prendre fin le 15 avril, le comité de coordination formé d'étudiants(es) des collèges Sainte-Foy, François-Xavier-Garneau et Champlain, ainsi que de l'université Laval, continue toujours d'approfondir le dossier.

Alors qu'un promoteur immobilier offre approximativement un demi-million de dollars pour acquérir l'histoire bâtie, la jeter par terre et utiliser le terrain pour y bâtir un immeuble en copropriété, les étudiants offrent un dollar et songent à transformer l'immeuble en une coopérative d'habitation. On pourrait y trouver de 200 à 250 logements à coût modique, avec services communautaires (buanderie, garderie, etc...).

À la faculté de droit, Me Serge Allard a confirmé hier soir au SOLEIL avoir personnellement accepté de s'impliquer comme conseiller juridique.

Le professeur Allard, un notaire très engagé dans le domaine social et communautaire, fait aussi figure de spécialiste du droit coopératif, plus spécialement en ce qui a trait à la constitution de coopératives d'habitation.

À l'université Laval, il est déjà presque acquis que si jamais le projet d'acquérir Saint-Jean-Bosco devait se réaliser, ce sont les finissants en architecture et en génie, conseillés par leurs professeurs, qui effectueront les travaux techniques.

Selon les projets envisagés, les travaux manuels seraient exécutés par des membres de la coopérative, dans le cadre d'emplois d'été rémunérés par le gouvernement fédéral.

On s'attend, par ailleurs, à un appui prochain de spécialistes et d'étudiants de milieu des sciences de l'administration.

Fonctionnaire suspendu

(D'après PC) — M. Jean-Paul Roger, directeur du département des fraudes et des faillites au ministère de la Justice du Québec, a été suspendu avec salaire jusqu'à ce que soient révélés les résultats d'une enquête concernant certaines de ses activités, a confirmé hier un porte-parole du ministre Marc-André Bédard. Il s'agirait d'activités personnelles ne concernant pas le département que M. Roger dirigeait.

carrières et professions

Pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez **647-3266**

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

CUISINIERS(ERES) GRILLEURS

Minimum 5 ans d'expérience.

Se présenter entre 14h00 et 16h00 au:

RESTAURANT DEAUVILLE
3000, boul. Laurier
Ste-Foy G1V 2M4
Tél.: 658-3644

Léo Martineau ou Jean-Pierre Goulet

REPRÉSENTANT(E)

En devenant représentant(e) de vente auprès d'une des grandes compagnies du Canada, vous serez rémunéré tout en suivant notre excellent programme de formation.

Possibilité de réaliser des revenus élevés et passer à la direction.

Si vous êtes âgé(e) entre 25 et 35 ans, avez complété un secondaire V, appelez à:

(418) 651-8486

demander Marc-André Patry

SERVICE CONFIDENTIEL

Lorsque vous répondez à une offre d'emploi publiée dans les Annonces Classées ou Carrières et Professions ayant pour unique référence un numéro de Boîte postale (Département), il se peut que vous ne desirez pas adresser votre demande d'emploi à certaines entreprises ou individus en particulier.

Nous vous suggérons alors de procéder comme suit:

1) Glissez votre demande dans une enveloppe cachetée portant le numéro de département de l'annonce.
2) Joignez-y une liste des compagnies ou individus à qui vous ne desirez pas faire parvenir votre demande d'emploi.

3) Insérez l'enveloppe et la feuille dans une seconde enveloppe adressée au

SERVICE CONFIDENTIEL

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Si l'annonce est publiée par l'un des noms mentionnés sur votre liste, nous détruirons votre demande d'emploi.

(((6/36)))



ÉVITEZ LES FILES D'ATTENTE...

UNE CAGNOTTE DE

50 000\$

POUR LES 'MISE-TÔT'!

À tous ceux et celles qui jouent au 6/36, une grande nouvelle: misez plus tôt, du samedi au mercredi soir minuit, et participez au tirage 'MISE-TÔT' en plus du tirage habituel.

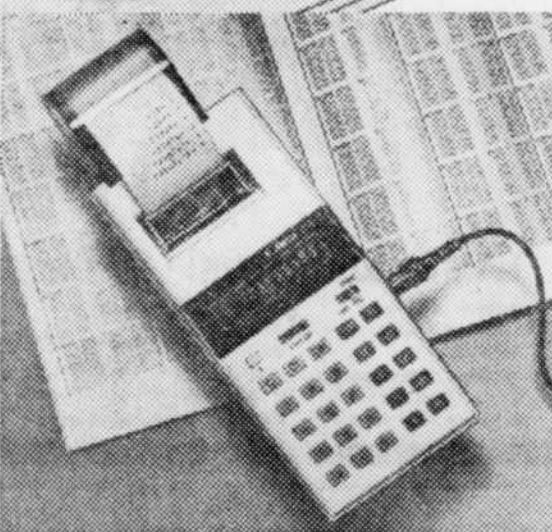
Le tirage 'MISE-TÔT' offre une cagnotte de 50 000\$ juste pour vous... à condition de miser tôt!

C'est simple, y'a rien d'autre à faire que de miser plus tôt au 6/36... et si vous retrouvez les 4 numéros du tirage 'MISE-TÔT' dans votre choix de numéros, vous partagez la cagnotte de 50 000\$.

Finies les longues files d'attente avec 'MISE-TÔT'.

Plus tôt vous misez, plus vite vous êtes servis et en plus... il y a une cagnotte de 50 000\$ pour les 'MISE-TÔT' chanceux!

La paperasse des
impôts vous intimide?
Voici Canon!



Calculatrice imprimante P6-D Palm Printer m.c.

Ne perdez pas le fil de vos pensées mathématiques! Voici une petite merveille qui se tient dans la main. Affichage à 10 chiffres. Comprend piles rechargeables, chargeur et trois rouleaux de papier de 3,81 cm.

68⁸⁸
ch.

Calculatrice
imprimante P21-D III
Expédiez votre déclaration
d'impôts en vitesse! Ce mo-
dèle de bureau affiche 10
chiffres et imprime sur rouleau
de papier de 5,34 cm. Com-
prend un rouleau et adapta-
teur CA. Piles non comprises.

88⁸⁸
ch.



Le Jour
de la
aie
se poursuit!

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

la **aie**

Galeries de la Capitale

Calculatrice métrique FC 53

Fin le casse-tête métrique! Cette calculatrice ultra-mince effectue 40 conversions outre les opérations de base. Affichage très lisible à 8 chiffres.

34⁸⁸
ch.

Calculatrice de base LX-30

Parfaite pour les débuts mathématiques de vos enfants, ou pour vos simples calculs quotidiens! Opérations de base, racine carrée et mémoire. S'éteint automatiquement. Comprend piles et étui.

11⁸⁸
ch.

Calculatrice métrique à énergie solaire LS-2

Pas besoin de piles: elle est toujours prête à fonctionner! Effectue 40 conversions et les opérations de base. Touche spéciale à décimale fixe pour faciliter les calculs d'argent. Etui compris.

28⁸⁸
ch.

Commandes téléphoniques:
627-5922
Papeterie, rayon 706
En vigueur jusqu'au 3 avril

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

la aie



La Capitale à Québec 627-5922 • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160